

CTL DU 27/05/2019

A l'ordre du jour :

- Réorganisation de l'activité de chargé de clientèle de la CDC (pour avis),
- Installation immobilière de la mission Amendes transférée au SIP Dijon Sud programmée le 17 juin 2019 (pour information)

**Un liminaire de la CFTC a été lu en début de séance déplorant l'absence de dialogue social sur la géographie revisitée.**

**Il n'est en effet pas acceptable que par le culte du secret, les dirigeants nationaux et locaux, deviennent eux-mêmes des facteurs de risques en matière de RPS et de dégradation des conditions de vie au travail.**

#### ▪ Réorganisation de l'activité de chargé de clientèle de la CDC

La CDC peut faire appel aux comptables de la DGFIP, en tant que préposés, pour gérer les activités bancaires de la clientèle de la CDC et la gestion des consignations.

La clientèle gérée pour le compte de la CDC est principalement constituée de professions juridiques et judiciaires respectant une obligation totale ou partielle de dépôt à la CDC (notaires, administrateurs et mandataires judiciaires, huissiers de justice, greffiers des tribunaux).

La CDC et la DGFIP agissant en qualité de préposés, proposent à ces clientèles des produits et services bancaires et financiers, à travers deux réseaux complémentaires, celui de la CDC, dans des équipes bancaires en région (EBR), et celui de la DGFIP, organisé autour d'une relation commerciale (front office), assurée par les chargés de la relation clientèle (CRC) de la DGFIP et des activités de middle, assurées par 5 centres de services bancaires en métropole.

La Côte d'Or dépend du CSB de Macon installé auprès de la DDFIP 71.

Un diagnostic a été réalisé en fin d'année 2017 auprès des deux réseaux sur l'activité de front office, afin d'améliorer son fonctionnement, conformément aux objectifs fixés par la convention 2016-2021.

Aussi, l'activité de chargé de la relation clientèle sera reprise, au 1<sup>er</sup> septembre 2019 par la CDC.

Les conséquences RH de la réorganisation :

En Côte d'Or, un cadre A est affecté à la mission de CRC.

Interrogé lors du recensement, il a indiqué ne pas souhaiter rejoindre la CDC.

En conséquence, il conserve son affectation nationale au sein de la structure direction.

**Pour la CFTC, c'est encore une fois l'externalisation d'une mission DGFIP qui est annoncée.**

**La CFTC déplore cet abandon de mission, et de ce fait, a émis un avis défavorable sur ce point.**

- Installation immobilière de la mission Amendes transférée au SIP Dijon Sud programmée le 17 juin 2019

Un groupe de travail sur le sujet s'est tenu à deux occasions, les 28 novembre 2018 et 5 mars 2019, pour examiner les trois différents scénarios d'installation immobilière et apporter des réponses aux questions formulées.

Un CHSCT s'est tenu sur le sujet le 20 mai 2019 : un avis défavorable a été rendu pour insuffisance et inadéquation des mesures de prévention.

**Les revendications de la CFTC sont les suivantes :**

- mise en place d'un vigile dès l'installation ;
- rappel à la direction de son obligation générale, de tout employeur, de sécurité des agents pour leur santé physique et mentale ;
- demande d'une porte sécurisée donnant accès sur les bureaux de la mission amendes.
- demande de pose d'une demi cloison à l'intérieur de la caisse pour pallier les nuisances sonores.

**Ces demandes sont nécessitées par l'afflux de population amendes, se cumulant à celle déjà existante de la Boudronnée (mission impôt).**

**La direction, au début peu favorable à la présence d'un vigile, a finalement, devant les demandes insistantes de la CFTC, répondu favorablement à la présence d'un vigile au début et pendant les périodes d'échéances.**

**La direction a acquiescé à la demande d'une porte sécurisée.**

**Elle est en cours de réflexion concernant la pose d'une demi cloison. Si des nuisances sonores sont avérées, un ajustement sera effectué.**

- Questions diverses

A été posé le « problème » de l'installation de windows 10 qui rendrait les applications moins performantes. La direction, non avisée, attend toute remontée sur d'éventuels dysfonctionnements.

Vos représentants CTL :

CFTC Christophe RECOUVREUX, titulaire : christophe.recouvreux@dgfip.finances.gouv.fr

CTFC Céline GUILLAUMIN, titulaire : celine.guillaumin@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC Anne DAULIN, suppléante : anne.daulin@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC Alexandre DAKIRELLAH, suppléant : alexandre.dakirellah@dgfip.finances.gouv.fr

---

**SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**Bât Condorcet télédéc 322 6 rue Louise WEISS 75 703 Paris cedex 13**

**Téléphone : 01 44 97 31 04 ou 01 44 97 32 74 Télécopie : 01 44 97 33 11**

**E-mail : [cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com) Site Internet : <https://cftc-dgfip.fr>**

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**